

9 mars 2007

Invitation

Congrès National des Audioprothésistes Français 2007 Table ronde Dimanche 25 Mars 2007, 15 heures CNIT - Paris La Défense

«Les coûts socio-économiques de la malaudition»

Monsieur Benoît Roy, Président de l'UNSAF, a le plaisir de vous inviter à la Table ronde organisée sur «Les coûts socio-économiques de la malaudition» le dimanche 25 Mars 2007, 15 heures à l'occasion du Congrès des audioprothésistes français.

Monsieur Kim Ruberg, secrétaire général de Hear-it, ouvrira la séance avec la présentation en avant-première en France du rapport «Coûts socio-économiques de la malaudition en Europe», réalisé par un groupe de chercheurs de la South Bank University de Londres. Les représentants du Ministère de la Santé et des Solidarités, Ministère délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille, de la CNAMTS, des principaux partis politiques sont conviés à cette table ronde.

Monsieur Benoît Roy, Président de l'UNSAF, a souhaité organiser un grand débat ouvert aux institutionnels comme aux politiques sur les coûts socio-économiques de la malaudition évalués à 24, 5 milliards d'euros par an en France .

**Messieurs Benoît Roy et Kim Ruberg sont à disposition pour toute interview
le lundi 26 mars 2007.**

La 29e édition du Congrès National des Audioprothésistes Français aura lieu cette année du 24 au 26 mars. Cette manifestation professionnelle est organisée par l'UNSAF, Union Nationale des Syndicats des Audioprothésistes Français autour d'un programme scientifique, de conférences et d'ateliers, d'un salon exposition rassemblant les plus grands industriels de l'aide auditive.

Contacts :

Relations Presse : Planet RP,

Isabelle Paturle et Christèle Lambert,

Tél. 01 53 06 61 40 - planetrp@com-presse.com

UNSAF, Benoît Roy, président de l'UNSAF,

Tél. 02 47 60 60 08 - benoit.roy@unsaf.net

Invitation

24,5 milliards d'euros par an : le coût des pertes auditives non traitées en France

Les représentants du Ministère de la Santé et des Solidarités, Ministère délégué à la Sécurité sociale, aux personnes âgées, aux Personnes handicapées et à la Famille, de la CNAMTS, des principaux partis politiques sont conviés à cette table ronde. Monsieur Kim Ruberg, secrétaire général de Hear-it, une association internationale à but non lucratif, présentera les conclusions du rapport «Coûts socio-économiques de la malaudition en Europe», réalisé par un groupe de chercheurs de la South Bank University de Londres.

Les conclusions évaluent que le coût des troubles auditifs est de 284 milliards d'euros en Europe, et de 224 milliards d'euros pour l'Union Européenne. Le coût des pertes auditives non traitées en France est estimé à 24,5 milliards d'euros par an et sont donc du même niveau que les coûts engendrés par la consommation de tabac ou d'alcool.

Le rapport a montré qu'à l'heure actuelle, environ 22% de la population européenne est atteinte de troubles auditifs à plus ou moins grande échelle. La prévalence des troubles auditifs augmentera au fur et à mesure que la population vieillit ; on estime que dans 20 ans, il y aura environ 100 millions de personnes malentendantes en Europe. La grande ampleur des troubles auditifs a une conséquence majeure sur la société.

Plus de 20 % de la population française souffre de malaudition.

Environ 13 millions de français souffrent de troubles auditifs selon la définition reconnue par L'OMS, Organisation mondiale de la santé. Dès une perte d'audition de plus ou moins 25 dB, les personnes souffrent notamment de difficultés de communication et de dépression :

- > Isolement et retrait
- > Problèmes de concentration
- > Difficultés dans le vie professionnelle et retraite anticipée
- > Difficultés de communication familiales et sociales
- > Honte et gêne
- > Tristesse et dépression
- > Auto critique et perte d'estime
- > Fatigue et épuisement

«Les pertes d'audition affectent toutes les familles françaises. Il est désormais acquis qu'un adulte sur 6 a une perte auditive et que peu d'entre eux sont équipés d'aides auditives. Ce qui est regrettable parce que la perte d'audition n'est pas chère à traiter et que les études ont démontré que les aides auditives améliorent de façon conséquente le bien être et la qualité de vie pour celles et ceux qui l'utilisent.», analyse Monsieur Kim Ruberg, secrétaire général de Hear-it.

Contacts :

Relations Presse : Planet RP,

Isabelle Paturle et Christèle Lambert,

Tél. 01 53 06 61 40 - planetrp@com-presse.com

UNSAF, Benoît Roy, président de l'UNSAF,

Tél. 02 47 60 60 08 - benoit.roy@unsaf.net